

Protocole sur la mobilisation des retenues hydroélectriques pour le soutien d'étiage sur le bassin Adour-Garonne

Toulouse, le 16 mars 2022

Etude d'investissements pour la mobilisation de volumes complémentaires pour le soutien d'étiage depuis des concessions hydroélectriques EDF

La gestion quantitative et qualitative de l'eau constitue un sujet majeur sur le bassin Adour-Garonne.

Le débit des cours d'eau diminuera de 20 à 40 % au cours des prochaines décennies avec un déficit estimé de 1,2 milliard de m³ en période d'étiage en 2030. Il est nécessaire d'anticiper dès à présent ces changements.

C'est pourquoi une nouvelle stratégie de gestion quantitative a été adoptée pour le bassin Adour-Garonne. Elle combine économies d'eau, solutions fondées sur la nature et optimisation des ouvrages existants et création éventuelle de nouvelles ressources. Concernant l'optimisation de la ressource, et pour ce qui concerne les ouvrages hydroélectriques, elle se base sur les conclusions du rapport Lecoq, sur les retenues hydroélectriques et le soutien d'étiage, rapport demandé par Etienne Guyot, préfet coordonnateur de bassin.

1. Réalimenter la Garonne durant la sécheresse estivale, un impératif

Initiées il y a trente ans, les réalimentations du fleuve Garonne par lâchers **permettent aujourd'hui de réduire l'effet de la baisse des débits naturels due au changement climatique sur l'état des milieux aquatiques et les usages.** Au plus intense de la sécheresse, jusqu'à la moitié du débit de la Garonne à Toulouse et les deux tiers du débit de l'Ariège en amont de Toulouse proviennent actuellement de ces lâchers d'eau à partir de retenues.

Sur le bassin Adour-Garonne, **les soutiens d'étiage (soutenir les débits des rivières à partir de retenues durant les périodes sensibles) à partir des barrages exploités par les producteurs d'énergie** permettent de satisfaire les besoins des milieux aquatiques tout en évitant les restrictions de prélèvements. La mobilisation à l'étiage des volumes d'eau gérés par EDF a régulièrement augmenté au fil du temps.

EDF Hydro Sud-Ouest contribue chaque année au soutien d'étiage des cours d'eau en période de sécheresse et est indemnisé pour ce service. Le soutien d'étiage de la Garonne **prévoit la mobilisation de près de 70 millions de m³ (hm³) d'eau** depuis majoritairement des barrages EDF des Pyrénées (pour 61 Mm³), et plus marginalement du secteur Tarn-Aveyron (pour 8,5 Mm³).

Pour certaines retenues, cela représente **plus de la moitié de leur volume dédié à la production d'électricité qui est désormais consacrée au soutien d'étiage.**

Des conventions pluriannuelles régissent ce cadre actuel entre les Établissements publics territoriaux de bassin (EPTB), l'État, les énergéticiens et l'agence de l'eau, qui **finance à hauteur de 50%** ces volumes d'eau lâchés depuis les retenues.

2. Demain, un système de soutien d'étiage basé sur l'investissement

Le rapport Lecoq préconise de passer d'un système basé sur le fonctionnement (via les conventions de soutien d'étiage) **à un système basé sur l'investissement.** Il confirme l'opportunité et la faisabilité d'une plus forte mobilisation des ouvrages hydroélectriques, afin de sécuriser la ressource en eau sans fragiliser la production d'électricité.

C'est dans ce cadre qu'un protocole d'accord entre **l'État, l'agence de l'eau Adour-Garonne et EDF** a été élaboré pour étudier la possibilité de déployer de nouveaux investissements pour la mobilisation de volumes supplémentaires à des fins de soutien des étiages.

L'enjeu est d'étudier la faisabilité de l'aménagement d'installations existantes, sans intervenir sur les conduites ou barrages, afin de sécuriser le remplissage de ces derniers et de mobiliser jusqu'à 20 millions de m³ d'eau complémentaires pour le soutien d'étiage, à partir de deux **concessions hydroélectriques d'EDF**.

Deux ouvrages sont identifiés : la pompe de l'Hospitalet en Ariège et la pompe d'Alrance (aménagement du Pouget) dans l'Aveyron. Des pompes de relevage permettraient en effet de sécuriser le remplissage des retenues du Lanoux sur l'Ariège amont et des retenues du complexe hydroélectrique du Lévézou sur le Viaur, sous bassin de l'Aveyron. **10 millions de m³ supplémentaires seraient visés pour chaque site** et donc mobilisables pour le soutien d'étiage.

Ce protocole d'accord vient compléter l'optimisation des volumes disponibles, à partir des retenues déjà mobilisées pour le soutien d'étiage dans le cadre d'accords existants, et d'un protocole spécifique dédié à une meilleure coordination de la gestion des stocks du grand bassin de la Garonne déjà opérationnel depuis 2019.

L'étude qui sera conduite a vocation à vérifier la **faisabilité** de ces aménagements et identifier les **conditions techniques, juridiques et financières** de la réalisation de ces pompes de relevage (coûts en investissement, en fonctionnement, articulation avec les contraintes de gestion...).

Les résultats sont attendus à **l'automne 2022**. Cette étude mobilise l'ingénierie technique d'EDF et associe étroitement l'État, l'agence de l'eau, les Établissements Publics Territoriaux de Bassin existants concernés (SMEAG) ou en préfiguration (Départements de l'Aveyron, du Tarn, du Tarn-et-Garonne).

La stratégie de gestion quantitative vise à aller plus loin en termes d'investissements pour la sécurisation des volumes pour le soutien d'étiage. Au-delà des optimisations telles qu'envisagées sur Alrance ou Hospitalet, **une réflexion est ainsi menée pour une compensation globale de la mobilisation des stocks hydroélectriques sur le bassin Adour-Garonne par un investissement restaurant puissance et flexibilité hydroélectriques perdues.**

3. Une logique d'action globale pour sécuriser l'accès à l'eau

L'enjeu de mobilisation des retenues hydroélectriques à des fins de soutien d'étiage accru s'inscrit dans une **stratégie globale**.

La **politique de sécurisation de l'accès à l'eau** pour l'ensemble des usages, en quantité et en qualité, repose ainsi sur un **mix de solutions à mobiliser développée dans une stratégie de gestion quantitative**. Pour la décliner de façon opérationnelle, le **Comité de bassin** a validé **12 grands projets** co-portés par Alain Rousset, président du Comité de bassin et Étienne Guyot, préfet coordonnateur de bassin. Ils s'inscrivent dans plusieurs champs d'action :

- La connaissance au service d'un pilotage fin de la gestion de la ressource, avec le recours aux données satellitaires pour le suivi quantitatif des réserves d'eau dans le sol, les rivières et les retenues, mais aussi la capacité à anticiper le risque de sécheresse pour mieux piloter les assolements. Ce volant d'actions permettrait de mobiliser 30 à 40 Mm³ ;
- le déploiement accéléré de projets de territoire permettant de donner de la visibilité, aux gestionnaires et aux usagers, quant à la ressource qui sera disponible pour les milieux et la pérennisation de leur activité. Ces projets couplent la préservation et la restauration de zones humides, la transition vers l'agroécologie, et la création de réserves là où c'est nécessaire. Ce volant d'actions permettrait de mobiliser 530 à 570 Mm³ ;

- La mobilisation des ressources potentielles : canaux (canal des deux mers, St Martory, Neste), retenues non utilisées, réutilisation des eaux non conventionnelles (sortie de stations d'épuration ou eau pluviales), gravières, nappes souterraines. Ce volant d'actions permettrait de mobiliser près de 95 Mm³ ;

- **Des investissements pour mobiliser au total 320 millions de m³ d'eau des retenues hydroélectriques pour le soutien d'étiage en été, soit 160 Mm³ supplémentaires. Les projets sur Alrance (10 millions de m³) et l'Hospitalet (10 millions de m³) en sont la première déclinaison concrète.**

Par la conjugaison de l'ensemble de ces leviers, ce sont **850 Mm³** que le bassin Adour-Garonne pourrait mobiliser dans les 5 prochaines années en s'appuyant sur la capacité d'engagement des acteurs de l'eau.

4. Quantité et qualité : des enjeux indissociables

Au-delà des 12 grands projets, les membres de **l'Entente** sur l'eau du Grand Sud-Ouest (regroupant le préfet coordonnateur de bassin, le président du Comité de bassin, les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) ont bien identifié le fait que les **deux enjeux de reconquête de la qualité de l'eau et de sa sécurisation en quantité ne peuvent se traiter de manière dissociée.**

L'implication des filières agricoles est ainsi identifiée comme majeure pour entraîner les exploitations du bassin dans une agriculture résiliente vis-à-vis de la disponibilité en eau, et protectrice des milieux aquatiques.

À ce titre, l'Entente a décidé d'initier **un Pacte d'engagement pour accompagner les filières agricoles dans la transition agroécologique et la gestion équilibrée de l'eau**, basé sur des ambitions et des engagements concrets des institutions qui le portent (État, Agence de l'eau, Régions, Chambres d'agriculture, Coopération agricole, INRAE). Ce pacte a pour objectif d'impulser une dynamique collective en définissant des ambitions communes et en formalisant des engagements au service des 5 axes clés de la transition agroécologique et des territoires du Grand Sud-Ouest :

- Soutenir une agriculture économiquement performante,
- Contribuer à la satisfaction de l'ensemble des usages en eau en préservant les milieux,
- Garantir la qualité des ressources en eau,
- Préserver l'environnement, la biodiversité et les milieux naturels,
- Déployer des projets au service d'un développement local.

Les engagements des acteurs portent sur des objectifs et des résultats communs pour 2027 autour d'une stratégie transversale et intégrée impliquant l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval des filières et mobilisant les différents dispositifs publics et privés développés sur le bassin.

L'objectif est une accélération des changements des systèmes agricoles du bassin Adour-Garonne pour qu'ils contribuent durablement aux enjeux de préservation des ressources en eau et des milieux en assurant une rentabilité économique agricole, en créant de la valeur ajoutée, des emplois et en maintenant la place socio-économique de l'agriculture au sein des territoires.

5. Une stratégie inscrite dans les annonces du Premier ministre en conclusion du Varenne agricole

Au regard de ces éléments, la stratégie du bassin Adour-Garonne s'est vue confortée par les conclusions du Varenne annoncées par le Premier ministre le 1^{er} février dernier : usage des technologies satellitaires comme outil d'aide à la décision, mobilisation des retenues existantes, confirmation de l'outil PTGE, et stratégies d'adaptation des filières et stratégies d'adaptation régionale portées par les chambres d'agriculture avec le soutien de France AgriMer et du Plan France 2030.

Cette stratégie de bassin est désormais entrée dans une phase de mise en œuvre. Les deux projets d'investissement sur les ouvrages hydroélectriques d'Alrance et Hospitalet sont à l'étude sur le bassin Adour Garonne, un premier jalon fort.

Une prochaine étape a été franchie lors du Comité de bassin du 10 mars 2022, avec l'adoption du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), puis se poursuivra lors du Comité de bassin du 29 juin, avec la présentation des feuilles de route de sécurisation des usages sur les territoires, à l'échelle des sous-bassins.

Contacts Presse :

Catherine BELAVAL, agence de l'eau Adour-Garonne -06 08 73 64 03- catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

Marie LUBIN, EDF Hydro Sud-Ouest -06 66 63 90 97- marie.lubin@edf.fr

Delphine AMILHAU, Préfecture de Haute-Garonne - 06.70.85.30.75 - delphine.amilhau@occitanie.gouv.fr

Réalimenter les cours d'eau du Sud-Ouest durant la sécheresse estivale, un impératif dans le contexte du changement climatique

20 millions de m³ d'eau complémentaires à partir des concessions hydroélectriques d'EDF pour le soutien d'étiage de la Garonne et de l'Aveyron.

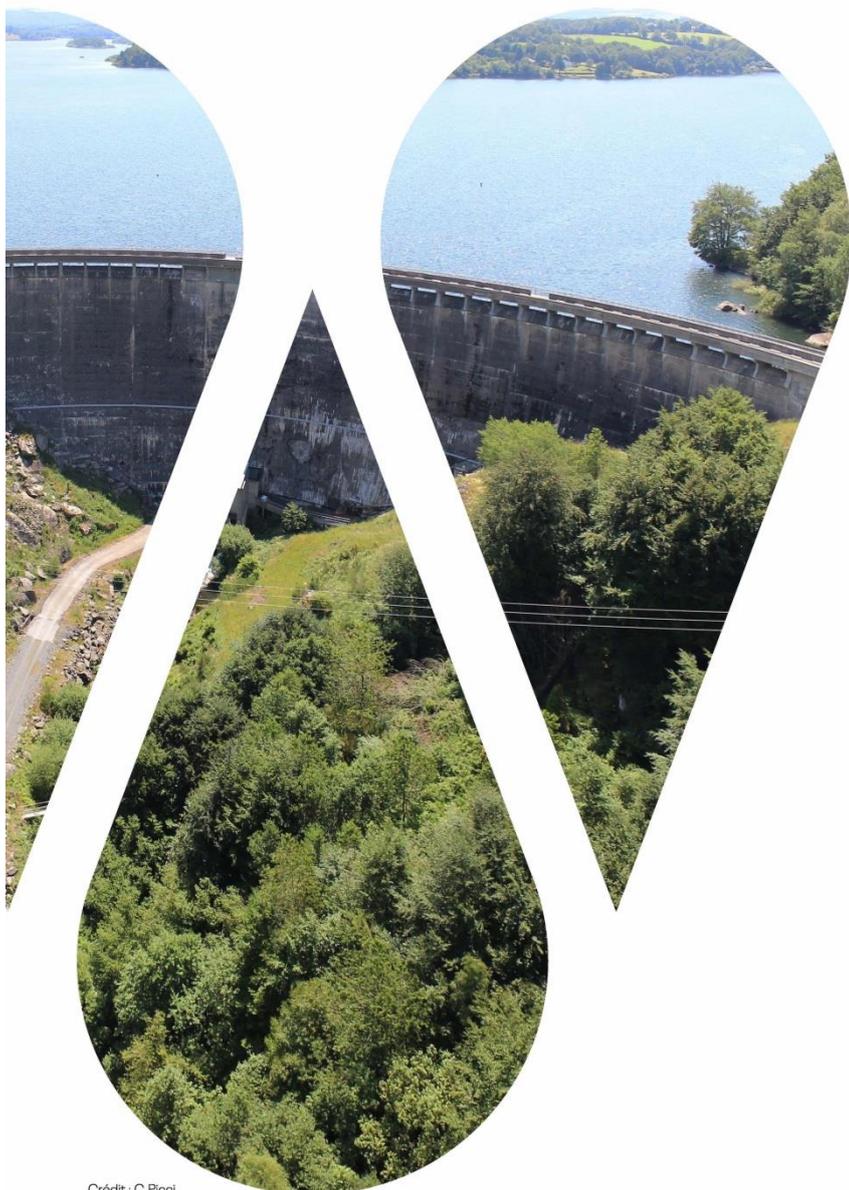
Une déclinaison concrète des recommandations du rapport sur la mobilisation des retenues hydroélectriques pour le soutien d'étiage.



Protocole d'accord pour l'eau du grand Sud-Ouest

16 Mars 2022

**Etude d'investissements pour la mobilisation
de volumes hydroélectriques complémentaires
des réservoirs du Lanoux et de Pareloup pour
le soutien d'étiage de la Garonne et de l'Aveyron**



Varenne agricole de l'eau et adaptation au changement climatique sur Adour-Garonne

**lancé le 28 mai 2021 par les Ministères de la
Transition Écologique et Solidaire et de
l'Agriculture et l'Alimentation, conclu le
1er février 2022 en présence du Premier Ministre**

12 grands projets opérationnels de gestion quantitative
tournés vers :

- les économies d'eau et le pilotage fin de la ressource
- le développement et l'accélération des PTGE (projets territoriaux de gestion de l'eau)
- la mobilisation de ressources potentielles
- le renforcement du soutien d'étiage

→ Les investissements dans les retenues
hydroélectriques avec l'Etat, l'agence de l'eau
Adour-Garonne et EDF constituent un grand projet.

Une pluralité d'acteurs mobilisés au travers d'instances
représentatives (comité de bassin et son conseil
scientifique, Entente pour l'eau du Grand Sud-Ouest) et
de structures contributrices (chambres d'agriculture).



ÉTUDES POUR LA MOBILISATION DE VOLUMES D'EAU COMPLÉMENTAIRES À PARTIR D'OUVRAGES EDF

ALRANCE : PROJET DE REMPLISSAGE COMPLÉMENTAIRE DE PARELOUP

**Étude d'ingénierie : équipement d'une
pompe de relevage à la centrale
d'Alrance, pour permettre la remontée
des eaux du Tarn vers la retenue de
Pareloup.**

Volume cible : 10 millions de m³ d'eau.

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DU POUGET (12)

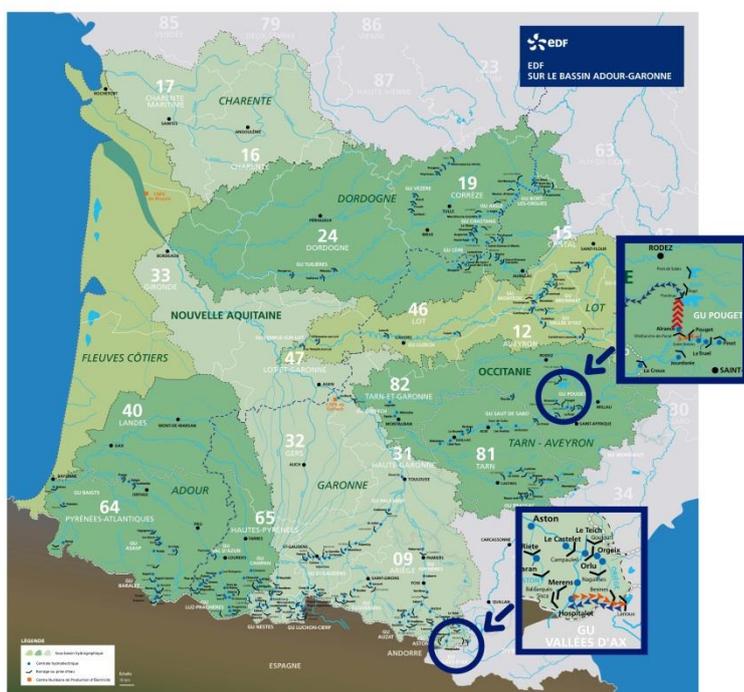


**Une solution innovante pour concilier durablement les
usages : énergie, eau potable, soutien d'étiage & tourisme.**



MOBILISATION DE VOLUMES HYDROÉLECTRIQUES COMPLÉMENTAIRES À PARTIR D'OUVRAGES EDF POUR LE SOUTIEN D'ÉTIAGE DE LA GARONNE ET DE L'AVEYRON

COOPÉRER POUR PRÉPARER L'AVENIR



Études de faisabilité co-financées par EDF et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Les différentes phases :

- Lot 1 : Dimensionnement préalable
- Lot 2 : Faisabilité technique et environnementale
- Lot 3 : Faisabilité juridique et gouvernance
- Lot 4 : Faisabilité économique

Maîtrise d'ouvrage des études : EDF

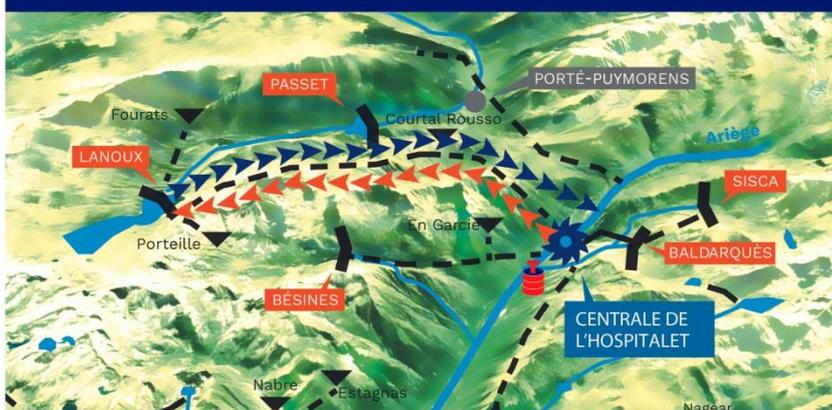
ÉTUDES POUR LA MOBILISATION DE VOLUMES D'EAU COMPLÉMENTAIRES À PARTIR D'OUVRAGES EDF

L'HOSPITALET : PROJET DE REMPLISSAGE COMPLÉMENTAIRE DU LANOUX

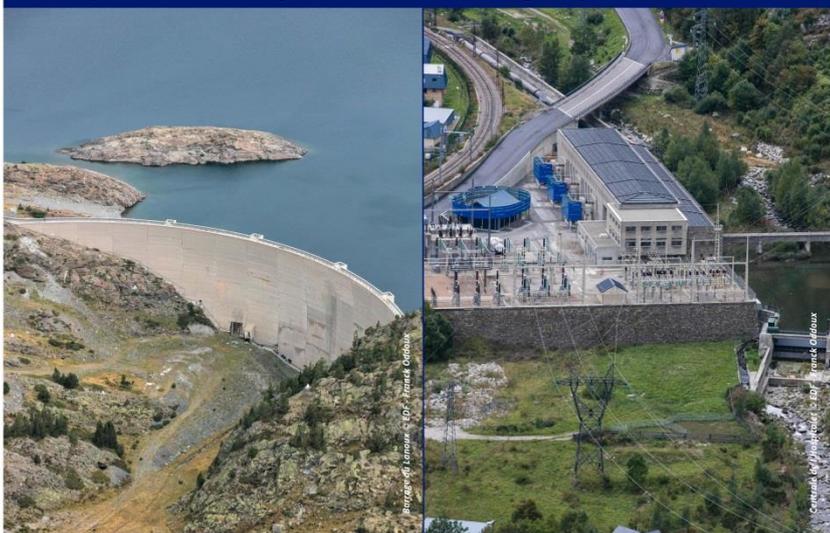
Étude d'ingénierie : équipement d'une
pompe de relevage à la centrale de
l'Hospitalet, pour remonter les eaux
depuis la rivière Ariège vers le
réservoir du Lanoux.

Volume cible : 10 millions de m³ d'eau.

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE L'HOSPITALET (09)



Une solution innovante pour plus de soutien d'étiage tout
en préservant les performances énergétiques.



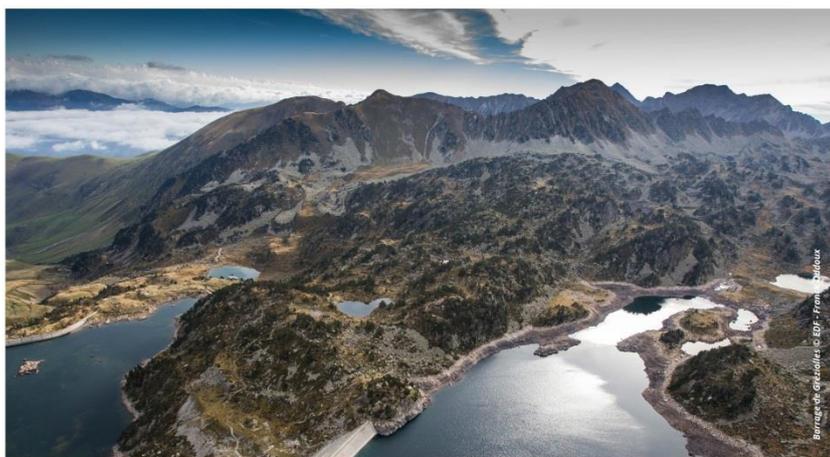


EDF HYDRO, ÉNERGÉTIEN & ACTEUR INNOVANT DE LA GESTION DE L'EAU DANS LE SUD-OUEST

NOTRE **RAISON D'ÊTRE**, AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Construire un avenir énergétique neutre en CO2, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. »

- Dans le Grand Sud-Ouest, EDF Hydro, acteur historique de la gestion de l'eau, met chaque année à disposition près de **145 millions de m³ d'eau** pour le soutien d'étiage.
- Sur ce territoire, les aménagements hydro-électriques d'EDF produisent en moyenne **10 800 GWh d'électricité décarbonée par an**, soit l'équivalent de la consommation d'environ **4,5 millions d'habitants**.
- La production d'hydroélectricité d'EDF en France continentale en 2020 est de **44,7 TWh** (soit **12 %** de la production totale d'EDF).
- L'hydroélectricité est la **première des énergies renouvelables**.



Pompe de l'Hospitalet

- Placement des apports à la **prise d'eau de Mérens**, actuellement turbinés au fil de l'eau.
- Optimisation du remplissage du Lanoux qui actuellement est rempli en moyenne 9 années sur 10 à 50 hm³ pour 68 hm³ de capacité utile.
- Proposer de nouveaux services : renforcer le soutien d'étiage et fournir de l'énergie renouvelable aux Forces Electriques d'Andorre.

